



## Urgent! entrer, s'installer et travailler en france

Par **chappo**, le **23/09/2011** à **08:08**

Bonjour,

Je suis une jeune Française en couple avec un Sud-Africain, nous vivons tous les deux en Chine en ce moment.

Nous voudrions vivre en France et y travailler et je me pose plein de questions! J'ai parcouru les sites Internet en long et en large mais je ne m'y retrouve pas tellement...

J'aimerais savoir quelles seraient les démarches à faire pour un étranger Sud-Africain, il a 28 ans et déjà 10 ans d'expérience et de formations diverses dans le secteur de l'informatique et des technologies.

De plus, il a commencé à apprendre le français et aura sûrement un niveau basique quand il partira vers la France.

A propos du visa, vaut il mieux choisir un visa touristique (maximum 3 mois il me semble) puis tenter de trouver un travail dans ces 3 mois? Ou vaut-il mieux dès le départ prendre un visa longue durée, mais dans ce cas la faut-il qu'il ait un job avant de venir en France??

Je vous remercie d'avance pour toute réponse ou conseil.

Cordialement

Chappo

Par **chris\_ldv**, le **23/09/2011** à **15:45**

Bonjour,

[citation]un étranger Sud-Africain (blanc)/[citation]

Contrairement au jeu d'échecs où cela peut avoir une certaine importance au départ la république française ne fait pas de distinction en fonction de la couleur ...

Dans le cas que vous décrivez un titre de séjour salarié ne peut être envisagé que sur un métier dit "en tension" pour lequel la main d'oeuvre qualifiée manque actuellement en France :A moins que votre ami ne dispose de compétences informatiques très spécifiques, et actuellement recherchées en France par des employeurs, cette option parait difficile.

Vous pouvez par contre envisager le mariage: en qualité de ressortissante française un mariage, idéalement en France, permettra à votre conjoint d'obtenir un titre de séjour lui permettant de travailler immédiatement en France, sous réserve qu'il maîtrise à minima la langue française.

Cordialement,

Par **mimi493**, le **23/09/2011** à **15:50**

[citation]un étranger Sud-Africain (blanc)/[citation] tiens, moi aussi, ça m'a choqué.

Grosso-modo : faites un CCM, épousez-le en Chine, faites transcrire le mariage en France et là il vient s'installer en France avec un visa long séjour "Conjoint de Français" (voyez large, comptez 18 mois à 2 ans pour tout ça)